

STAGE AESH

SNES-FSU
Académie de Lille

J'exerce dans le Second degré

16 vendredi
juin 2023
9h - 17h



DOUAI
Lycée Edmond Labbé
817 rue Charles Bourseul

Le SNES s'engage pour que les AESH voient leurs missions respectées, aient une rémunération digne et des conditions de travail optimales...

Ce métier d'accompagnant des élèves est encore à construire et surtout à défendre !

Intervenant.e.s :

- Karine Galand (professeure, secteur Non-titulaire, commissaire paritaire Snés-FSU Académie de Lille)
- Kévin Plouviez (AESH, en charge des questions relatives à la catégorie, CCP AED-AESH, permanencier Snés-FSU Académie de Lille)

Déroulé du stage : **9h30 - 9h45** : Accueil

Matin : - actualités (Grille indiciaire, prime REP/REP+, ARE, temps de déplacement...)
- missions et droits des AESH (contrat, rémunération, conditions de travail...)

12h15 - 13h30 : pause déjeuner !

Après-midi : Point sur les interventions du SNES et de la FSU dans l'académie, en CCP (Commission Consultative Paritaire), en GT (Groupe de Travail), en Audience.

16h00 : tour de table Questions / Réponses

Le congé pour formation syndicale est ouvert à tous les personnels, titulaires et non-titulaires, adhérent.es ou pas (même si le SNES-FSU ne prend en charge les frais de déplacements que pour ses adhérents).

L'autorisation d'absence est de droit, sur le temps de service et sans rattrapage des cours.

N'hésitez pas à vous inscrire à plusieurs d'un même établissement !

Pour participer à ces stages : il faut vous inscrire auprès du SNES (voir ci-dessous).

La demande d'autorisation d'absence est à déposer auprès de votre établissement au plus tard 1 mois avant la date du stage ([modèle sur le site](#)).



Stages SNES de Lille

🌐 lille.snes.edu/ Rubrique : Stages syndicaux

✉ s3lil@snes.edu

☎ 03.20.06.77.41



Élections professionnelles du 1^{er} au 8 décembre 2022

ENGAGÉ-ES **POUR**
LES PERSONNELS
ET LES ÉLÈVES